

L'Ardèche... à pied®

infos pratiques de la **FFRandonnée** : Voir page 4

N°	Durée	Nom du circuit	page	N°	Durée	Nom du circuit	page
1	2h	La chapelle de Verlieux	24	25	5h	Chaumiène	76
2	3h30	La roche des Vents.	26	26	3h	Le Bez.	78
3	4h30	Satillieu - Veyrines.	28	27	5h	Le tour du mont Aigu.	80
4	3h30	Les rives de l'Ozon.	30	28	6h	Le sentier des Gardes	82
5	5h	Les gorges de la Daronne	32	29	5h	Les boules de Gargantua.	84
6	3h30	Le col du Marchand	34	30	3h	De Peyre à Thines	86
7	3h	La balade de Boursan	36	31	2h30	Les Flaüts.	88
8	3h	Côte Rousse	38	32	6h	Le pont de La Brousse	90
9	3h45	La chapelle Saint-Martin.	40	33	2h45	Autour de Chazeaux.	94
10	1h40	Le château de Crussol.	42	34	2h40	Le Cruzet	96
11	3h	Le château de Pierre-Gourde.	44	35	2h30	Cornillon-Endieu	98
12	3h50	Le pont de Chervil	46	36	2h30	Les hameaux de Banne.	100
13	3h45	Le volcan de Chirouse	48	37	3h30	Les balcons de l'Ibie	102
14	1h40	Le petit tour de Chomérac.	52	38	2h30	Le dolmen du Chanet.	106
15	6h	La Paille	54	39	2h30	L'ermitage de la Sainte-Beaume.	108
16	2h30	Le circuit des deux vallées	56	40	3h	Rochecolombe - Sauveplantade	110
17	3h	Le sentier de Jean	58	41	2h45	L'oppidum de Jastres et le dolmen des Quatre Pierres	112
18	3h	Le château de Rochebonne.	60	42	2h40	Entre Volane et Sandron	114
19	4h30	Le sentier du Pradal.	62	43	3h	Grimpeloup.	116
20	1h10	Le tour du lac d'Issarlès	66	44	1h40	Autour de Sceautes	118
21	3h20	Le Ginestet	68	45	3h	Le Montagut.	120
22	3h30	Au pays des Sources	70	46	3h	Rochemaure, retour vers le passé 122	122
23	5h10	Le tour de Chalambelle	72				
24	2h15	Fargebelle.	74				



Les PR 7, 9, 10, 16, 17, 20, 22, 26, 42, 43 et 44 sont adaptés à la pratique de la marche nordique.



Bien préparer sa randonnée

COTATION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Le système de cotation de la FFRandonnée est un outil d'information et d'aide à la décision, permettant au randonneur de choisir des randonnées adaptées à ses capacités.

Il repose sur trois critères : effort, technicité, risque. Leur conjugaison permet d'exprimer la réelle difficulté de chaque randonnée pédestre.

À cela s'ajoutent d'autres facteurs qui sont : la condition physique du participant, le poids du sac, la nature du sol, le niveau du groupe, la durée (en terme de répétition sur plusieurs jours), les conditions météorologiques.

La cotation s'entend hors manteau neigeux dans des conditions optimales.

Dans le présent topo-guide, seul le niveau d'effort est indiqué.

EFFORT

5 niveaux d'effort physique déterminés sur la base du calcul de l'indice IBP

- **1 - Facile** : sans difficulté physique particulière. Ce niveau correspond aux balades et aux promenades.
- **2 - Assez facile** : peu de difficulté physique. Ce niveau correspond aux promenades et à de petites randonnées.
- **3 - Peu difficile** : un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.
- **4 - Assez difficile** : des difficultés nécessitant un engagement physique certain. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres plus soutenues.
- **5 - Difficile** : des difficultés nécessitant un engagement physique important. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres très soutenues.



TECHNICITÉ

C'est la présence ou non d'obstacles plus ou moins importants.

- **1 - Facile** : parcours ne présentant quasiment aucun obstacle particulier, ni de difficulté de progression (ex : parcours urbain). La pose du pied s'effectue à plat, en tout endroit du support.
- **2 - Assez facile** : des obstacles d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la cheville. La pose du pied s'effectue en recherchant des zones « à plat » ou « confortables » et assez facilement repérables.
- **3 - Peu difficile** : au moins un obstacle d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support, les appuis se font sur les zones de meilleure adhérence.
- **4 - Assez difficile** : au moins un obstacle d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la hanche. La pose du pied (pointe ou talon) s'adapte à l'irrégularité du support.
- **5 - Difficile** : au moins un obstacle d'une taille supérieure à la hauteur de la hanche. Les franchissements nécessitent l'utilisation des mains. Les passages peuvent être ou sont sécurisés par des équipements. Les bâtons peuvent gêner à la progression.





RISQUE

C'est le risque d'accidents corporels consécutifs à une chute ou une glissade donc lié à la configuration topographique des lieux.

- **1 - Faible** : l'exposition au danger est « mineure » (exemples : chemin blanc en forêt, voie verte, itinéraires urbains avec aménagements piétonniers, itinéraires ruraux sans accidents de terrain marqués...).
- **2 - Assez faible** : l'exposition au danger reste limitée. Les blessures sont possibles (exemples : chemin au relief un peu marqué avec présence possible de talus, luxation et entorses possibles en cas de chute...).
- **3 - Peu élevé** : l'exposition au danger est avérée (exemple : itinéraire valloonné exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)).
- **4 - Assez élevé** : l'exposition au danger peut être qualifiée de forte. Les possibilités de blessures graves sont réelles et multiples. Le danger de mort est possible (exemples : itinéraire de randonnée de montagne présentant des passages délicats à fort dévers, pentes raides exposées multiples, présence de barres rocheuses...).
- **5 - Élevé** : risque élevé d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). L'exposition au danger peut être qualifiée de « maximale ». Le danger de mort est certain en cas de chute (exemple : itinéraire de type alpin avec engagement physique total, falaises, barres rocheuses multiples, itinéraires pouvant être équipés de prises et de mains courantes).



Un PR labellisé par le Comité départemental de la randonnée pédestre est un itinéraire reconnu de qualité (paysages variés et présence de curiosités naturelles ou historiques) et qui satisfait aux conditions de pérennité, de sécurité et de respect des milieux traversés.

COMMENT SE RENDRE SUR PLACE ?

En voiture

Tous les points de départ sont accessibles par la route. Un parking, indiqué par une signalétique routière, est situé à proximité du départ de chaque randonnée. Ne laissez pas d'objet apparent dans votre véhicule.

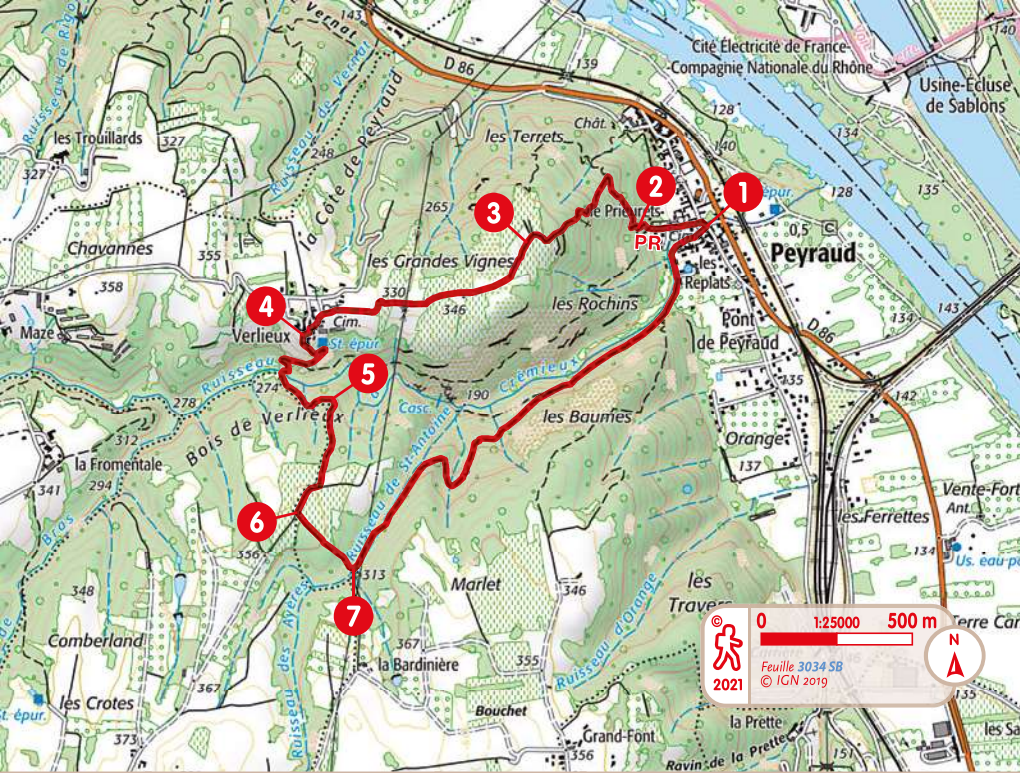
Veillez à ce que votre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche. Il est interdit de stationner derrière les barrières de routes forestières.

Par les transports en commun

Attention, certains services sont réduits ou inexistants les week-ends, jours fériés et période de congés scolaires.

SNCF > tél. 36 35 (0,34 euro/minute) ou www.oui.sncf

Cars et bus > contactez l'office du tourisme ou le syndicat d'initiative (voir coordonnées page 9)



HISTOIRE

LES MARINIERS DU RHÔNE

Sur le Rhône, le halage des bateaux par traction animale apparaît à la fin du XV^e siècle. L'Homme, qui jusqu'alors assurait la fonction de haleur, est définitivement remplacé par le cheval. Le gros du trafic s'effectue entre Arles et Lyon. Les marchandises « coloniales » (or, argent) et des denrées alimentaires (sucre, sel, huiles, vins d'Italie) remontent le

fleuve, tandis que les produits en provenance de l'arrière-pays (céréales, fruits, fers et clouteries) le descendent. La marine de halage atteint son apogée lors de la première moitié du XIX^e siècle. À Serrières, de véritables dynasties de « travailleurs du fleuve » se constituent. Vers 1825, l'apparition des bateaux à vapeur marque le déclin du halage et ces derniers achèvent d'imposer leur suprématie sur le Rhône vingt-cinq ans plus tard.



LA REMONTÉE DES CHEVAUX SUR LE RHÔNE D'ALEXANDRE DUBOUSSON / © MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON



2 h

5,5 km

À deux pas de la vallée du Rhône, le long des vignes, sous les frondaïsons de la chânaie et au fil de l'eau : une petite balade où la vue se perd d'un village à l'autre, qu'ils soient ardéchois, drômois ou isérois.

1 Dans le village de Peyraud, départ près du pont romain. Prendre la rue du Pont-Romain puis suivre la rue de l'Église. Longer le cimetière et monter le petit sentier qui passe derrière les maisons, jusqu'à une fourche.

2 S'élever à main droite et serpenter à travers chênes et érables de Montpellier [👁️ > calvaire et panorama en chemin]. Les vignes succèdent à la forêt et le chemin s'élargit. Arriver à un croisement au bas d'une plantation de vignes.

3 Poursuivre tout droit sur le chemin principal [👁️ > petite bâtisse en brique au détour d'un lacet]. Passer sous la ligne EDF et rejoindre Verlieux entre les pâturages. Longer la chapelle de Verlieux [👁️ > de style roman, reconstruite au XVI^e siècle]. À la route, prendre à gauche puis à droite. Poursuivre jusqu'à un croisement à la sortie du hameau.

4 Descendre le chemin de terre à gauche. Continuer sur le chemin principal en herbe jusqu'au ruisseau de Crémieux. Franchir un petit pont et emprunter la piste en terre qui part vers la gauche. Arriver à une intersection.

5 Suivre le lacet à gauche et monter jusqu'au sommet de la colline, à travers la forêt [👁️ > en se retournant, vue sur le hameau de Verlieux]. Traverser le champ tout droit puis virer à droite au devant des vignes. Poursuivre sur 150 m et arriver à une intersection au niveau d'une grange vigneronne.

6 S'abaisser à gauche sur le sentier qui longe toute la vigne et entrer dans le bois. Le sentier descend fortement jusqu'au ruisseau de Saint-Antoine.

7 Longer le ruisseau à gauche et le traverser 400 m plus loin. Poursuivre la descente par le chemin principal en surplomb du lit étroit du ruisseau de Crémieux, sous les hêtres, et rejoindre Peyraud. Continuer par la route et revenir au point de départ.

S SITUATION

Peyraud, à 2,5 km au sud-est de Serrières par la D 86

P PARKING

salle polyvalente ou place du Marché en venant de Serrières et au cimetière N 45.30480 °, E 4.78662 °

7 DÉNIVELÉE

altitude mini et maxi, dénivellée cumulée à la montée



B BALISAGE

blanc-jaune

! DIFFICULTÉS

petite dénivellée entre 2 et 3 et entre 5 et 6

V CIRCUIT VTT

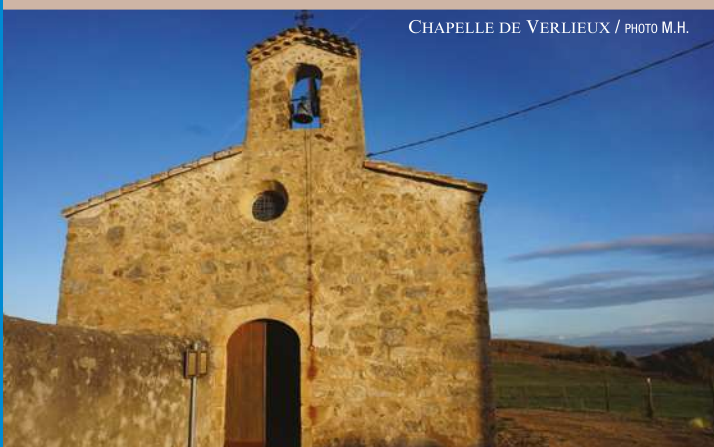
À DÉCOUVRIR...

> En chemin

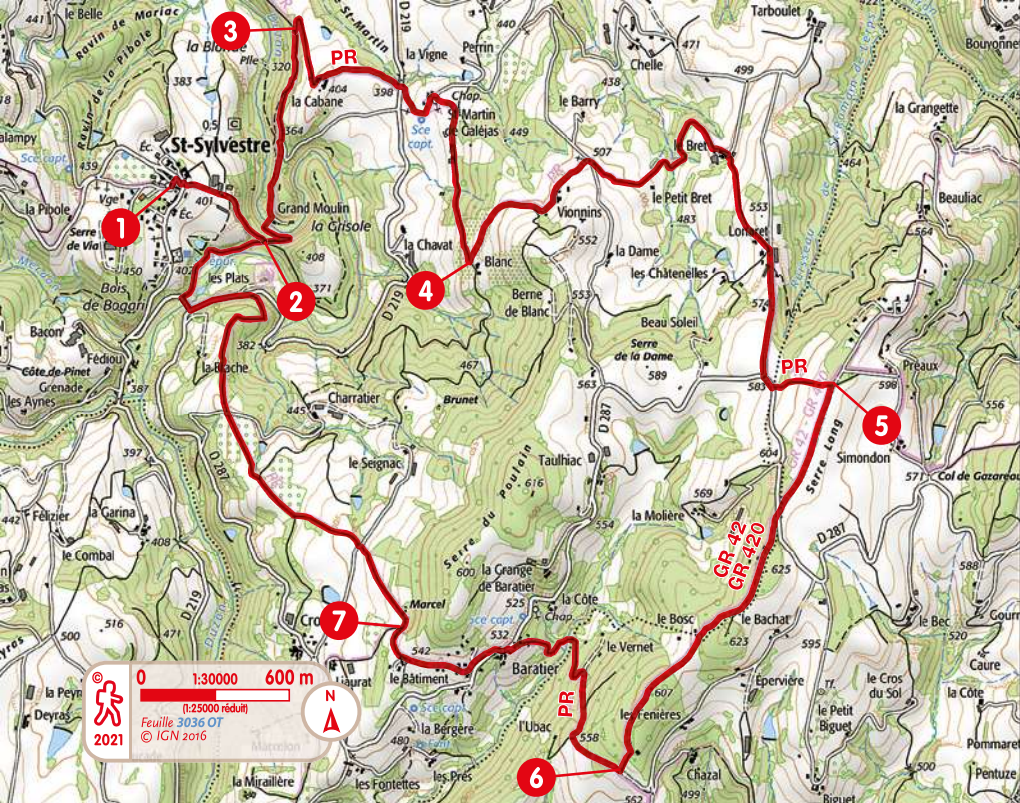
- village de Peyraud
- panorama sur la vallée du Rhône et le Vercors
- chapelle de Verlieux
- ruisseau de Crémieux

> Dans la région

- Champagne : église romane Saint-Pierre (XII^e, MH)
- Serrières : musée des Mariniers du Rhône dans la chapelle Saint-Sornin (MH), joutes nautiques (mi-juillet)
- safari de Peaugres (parc animalier) • Saint-Désirat : musée de l'Alambic



CHAPELLE DE VERLIEUX / PHOTO M.H.



ENVIRONNEMENT

LES « CUVES » DU DUZON

Les « marmites de géant » sont l'une des formes d'érosion les plus spectaculaires des cours d'eau. Les « cuves » du Duzon en sont un bel exemple. Ce sont les chocs des graviers qui, pris dans des tourbillons provoqués par les eaux au moment des crues, provoquent la création de trous au fond du lit d'un cours d'eau. La taille de ces derniers augmentant crue après crue, les graviers sont remplacés par des galets puis



par des blocs. Alignés sur de grandes fractures, ces élargissements peuvent créer des cavités de très grande dimension qui ont frappé l'imaginaire, d'où leur nom. Dans les roches de nature granitique comme le long de cette partie du cours du Duzon, les marmites de géant sont particulièrement remarquables en période de basses eaux.

LES « CUVES » DU DUZON / PHOTO OT ARDÈCHE HERMITAGE



La chapelle dédiée à Saint-Martin se laisse découvrir au fil de cette randonnée à l'ambiance méditerranéenne très marquée.

1 Suivre la route principale à droite sur 5 m puis bifurquer à gauche sur un chemin en terre. Descendre tout droit sur 450 m. Rejoindre une croisée de chemins (*poteau*).

2 Prendre à gauche. Après le pont en pierre (*moulin*), emprunter une voie goudronnée en face. À l'épingle de la route, continuer tout droit sur un chemin en herbe plat et déboucher dans une fourche, 250 m plus loin (*poteau*).

3 Suivre le chemin principal à droite. Peu après, virer à droite puis suivre une voie goudronnée qui débouche sur la D 219. La traverser et prendre la route secondaire à droite. Après la chapelle Saint-Martin-de-Galéjas (*poteau*) [👁 > chapelle romane, XI^e et XII^e siècles, et sa source guérisseuse], virer à droite puis s'élever en droite ligne et rejoindre le hameau de Blanc (*poteau*).

4 Virer à gauche. À l'embranchement principal (*croix*), descendre en face jusqu'au ruisseau. Remonter et traverser une pâture à main gauche. Contourner le hameau du Bret par la gauche puis s'élever à droite sur 500 m sur un chemin de terre. Déboucher sur une route (*poteau*). La monter à droite, longer la D 287 à gauche sur 100 m et monter à gauche. Rejoindre un croisement en crête (*poteau*).

> Jonction avec le GR® 420 et la variante du GR® 42.

5 À droite, longer la crête [👁 > panorama sur le mont Mézenc]. À la route (*poteau*), poursuivre en face puis s'abaisser sur le chemin principal sur 1,5 km. Devant une maison, descendre fortement à droite et atteindre un croisement (*poteau*).

> Séparation avec le GR® 420 et la variante du GR® 42.

6 Virer à droite. Après le ruisseau, rejoindre Baratier. Suivre la D 287 à gauche. À la fourche juste après le hameau, monter à droite. Traverser un lotissement et arriver à un croisement (*poteau*).

7 Continuer tout droit, passer une route, poursuivre en droite ligne sur 750 m et déboucher sur une autre route (*poteau*). Descendre en face sous les arbres et récupérer la D 219 à gauche. Après le pont (*poteau*), bifurquer à droite en surplomb du Duzon et rejoindre une croisée de chemins (*poteau*).

2 À gauche, monter vers Saint-Sylvestre.

3 h 45
14 km



2 h 50

S SITUATION

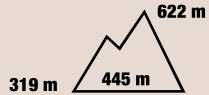
Saint-Sylvestre, à 17 km au sud-ouest de Tournon-sur-Rhône par la N 86 puis la D 219

P PARKING

place de l'Église
N 44.98954 °,
E 4.74799 °

7 DÉNIVELLÉE

altitude mini et maxi,
dénivelée cumulée à la montée



B BALISAGE

1 à 5 > blanc-jaune
5 à 6 > blanc-rouge
6 à 1 > blanc-jaune

V CIRCUIT VTT

E CHEMIN ÉQUESTRE

À DÉCOUVRIR...

> En chemin

- village de Saint-Sylvestre
- chapelle Saint-Martin de Galéjas
- panorama sur le plateau de Saint-Agrève

> Dans la région

- Le Crestet : hameau et église du Monteil, village
- Saint-Barthélémy-Grozon : château, fermes fortifiées
- Saint-Romain-de-Lerps : randonnées de la Ronde des Fours (3^e dimanche d'avril), belvédère du Pic avec tables d'orientation